

Mai 2010

# com.prévu à Saint-Pargoire

Environnement  
et qualité de vie

Réhabilitation  
des écoles

Finances

Sports

Patrimoine

Economie

Urbanisme

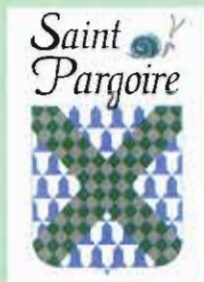
Animations

Culture

Social

## **Le nouveau bulletin d'informations des Saint-Pargoriennes et Saint-Pargoriens**





## SOMMAIRE

Environnement et qualité de vie	p.03
Réhabilitation des écoles	p.03
Finances	p.04
Sports	p.04
Patrimoine	p.05
Développement économique, Viticulture - Sécurité	p.05
Urbanisme	p.06
Programme de voirie	p.06
Animations - Culture	p.07
Social	p.08



Mairie de Saint-Pargoire

Place de l'hôtel de ville

34230 Saint-Pargoire

Tél. : 04 67 98 70 01

mairie-saintpargoire@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Agnes Constant

Rédaction : Conseillers municipaux

Imprimerie Sud Offset et Continu

www.imp-sud.com



## EDITO

La municipalité, tournée vers l'avenir, a voulu se donner les moyens de communiquer à travers le site de la ville de Saint-Pargoire créé en 2008, ville-saintpargoire.com.

Communiquer c'est échanger et partager; tels sont donc nos objectifs à travers cet espace. Nous souhaitons pouvoir répondre aux questions de nos concitoyens, tout en facilitant les démarches administratives, les relations avec les services communaux et la découverte de la vie du village (les associations, l'économie, la culture, l'action sociale, etc...).

Le vœu est pieux mais la communication devient un élément structurant de notre développement et internet ne peut-être le seul moyen d'information. Nous vous proposons donc ce bulletin qui a l'ambition de fédérer les acteurs locaux, de les fidéliser, et plus largement de rapprocher l'institution communale des citoyens.

Le site et com. prévu à Saint-Pargoire sont deux supports qui nous permettent de disposer d'outils parfaitement adaptés pour toucher un large public, l'informer des services que nous proposons, des actions menées et des atouts qu'offre notre commune.

Deux années ne peuvent se résumer en quelques pages, les habitants de Saint-Pargoire constatent régulièrement les changements et les améliorations apportés dans leur village.

Cette gazette ne peut traiter tous les sujets, elle présente donc un résumé succinct des actions et des projets de notre municipalité tout en sachant que le prochain numéro ne pourra qu'être amélioré avec le concours de chacun et les idées de tous !

Comme chaque année nous vous invitons à venir nombreux à la réunion publique d'information qui se tiendra à la salle Max Paux le 4 Juin 2010 à 19h00. Ce sera l'occasion d'échanger plus spécifiquement sur le devenir de Saint-Pargoire, de vous rendre compte de la gestion municipale, sachant que la clarté de nos intentions doit se traduire par la rigueur de notre gestion.

Je ne voudrais pas conclure sans remercier mes adjoints et les conseillers municipaux pour l'aide qu'ils m'apportent et le travail accompli en commun. Sans eux, je n'aurais pas pu vous présenter « com. prévu à Saint-Pargoire », car c'est le fruit d'un travail d'équipe.

*Agnes Constant*

*En novembre 2009, le conseil municipal décidait de doter la commune d'un véritable service dédié à la propreté et aux espaces verts.*

La municipalité a décidé cette année de mettre en oeuvre les moyens en matériel et en personnel nécessaires pour assurer le nettoyage et le fleurissement des espaces publics. Ainsi, une balayeuse viendra compléter la flotte des véhicules municipaux ainsi qu'un nouveau camion plateau favorisant l'autonomie du personnel pour leur tournée de ramassage des déchets et l'entretien des espaces verts. Parallèlement les poubelles de ville vont être multipliées. Afin de faire face à ce surcroît d'activité deux agents techniques recrutés par contrat aidé, sont affectés à cette tâche en 2010. Des campagnes de sensibilisation à la propreté générale du village, au respect de l'environnement (prise en compte des règles de tri, non pollution des alen-



tours des containers, ...) seront organisées par la commune avec l'aide de la CCVH\* et le SCH\*\*. Près de 30 sites « espaces verts » ont été répertoriés, la commune s'est fixée l'objectif en 2010 de les réhabiliter et les entretenir. Pour ce faire, un agent supplémentaire a été recruté pour constituer une équipe de deux personnes chargées de cette mission. Nous invitons les Saint-Pargoriens à participer à cette action en fleurissant leurs balcons et jardins dans un bon esprit de convivialité. Le succès de ce programme dépend du civisme et de l'engagement de chacun. Nous aimons notre village, respectons le !

\* Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault \*\* Syndicat Centre Hérault



Les infractions en matière de divagation des chiens et chats sont passibles d'une contravention de 1<sup>ère</sup> catégorie, comme le fait pour leur propriétaire de ne pas ramasser sur la voie publique et les espaces publics les déjections de leurs animaux (art R 211 à 213 du code rural), aussi les propriétaires doivent surveiller leurs animaux.

## RÉHABILITATION

## DES ÉCOLES

Consciente de la vétusté des locaux scolaires, la commune a entrepris dès 2008, la réhabilitation des équipements scolaires et extra scolaires (Ecole Jules Ferry, Ecole Jean Jaurès, cantine, centre de loisirs).

Ainsi en 2009, une nouvelle classe a été aménagée à l'école maternelle et trois autres, ainsi que des locaux administratifs, à l'école primaire. Cette année, les rez-de-chaussée des deux écoles seront entièrement réhabilités. Les nouvelles classes de l'école Jules Ferry ont permis de mettre en place un tableau numérique accompagné de 12 ordinateurs portables financés à 90% par l'Etat.

Suite à l'agrandissement de la cantine réalisée en 2008, le centre de loisirs a fait peau neuve en début 2010.

### Programme de réhabilitation des écoles 2009

1 Classe à l'école maternelle « Jean Jaurès »	
a coûté	69 685,00 € HT
Participation Etat	20 905,00 €
Participation Conseil Général	32 055,00 €
3 Classes ont été réalisées au 1 <sup>er</sup> étage de l'Ecole Jules Ferry pour un montant de	234 129,00 € HT :
Participation Etat	70 238,70 €
Participation Conseil Général	75 929,00 €

### 2010

Ecole Jean Jaurès :	96 732,00 € HT
Ecole Jules Ferry :	156 000,00 € HT

### Les finances de la Commune vont mieux.

Quand la nouvelle équipe élue est arrivée, il y a 2 ans, il a été constaté des retards importants pour les factures à payer par la Commune. De plus, la Trésorerie était à peine suffisante pour payer les salaires des employés municipaux. Des travaux essentiels ont été

réalisés depuis 2 ans. Des demandes de subventions ont systématiquement été faites avant le début des travaux pour limiter au maximum l'incidence financière pour la commune. Compte tenu de l'endettement de la commune, nous avons choisi de ne pas recourir à l'emprunt. En effet, en 2009, il a été dépensé 164 673 € dûs aux emprunts antérieurs

(88 759 € de remboursement du capital et 75 914 € d'intérêts). De plus, les services de l'État nous ont incités à augmenter les ressources propres, condition indispensable pour que l'État augmente ses dotations. Nous avons donc été obligés d'augmenter la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. Dans un esprit de responsabilité, nous refusons d'augmen-

ter l'endettement car cela revient à transférer dans le futur les dépenses actuelles. Or, compte tenu de la crise économique qui dure, de la réforme des collectivités locales, les ressources futures sont incertaines. Pour les prochaines années, nous engagerons les charges et investissements en fonction des ressources et nous continuerons une conduite très prudente.

## SPORT

*Le programme 2009/2010 est basé sur la réalisation du complexe sportif comprenant une aire de grands jeux mixtes (Rugby/Foot), deux terrains de tennis, un vestiaire et l'aménagement des abords. Ce programme a été financé à hauteur de 80% par des partenaires extérieurs.*

**L'aire de jeux** en gazon synthétique est terminée depuis décembre dernier. Le coût de cette opération est de 457 410 €. Le gazon est composé de caoutchouc et de sable, permettant une pratique intensive du rugby et du foot, ainsi plusieurs équipes de ligue 1 et du top 14 ont souhaité utiliser l'équipement pour un entraînement.

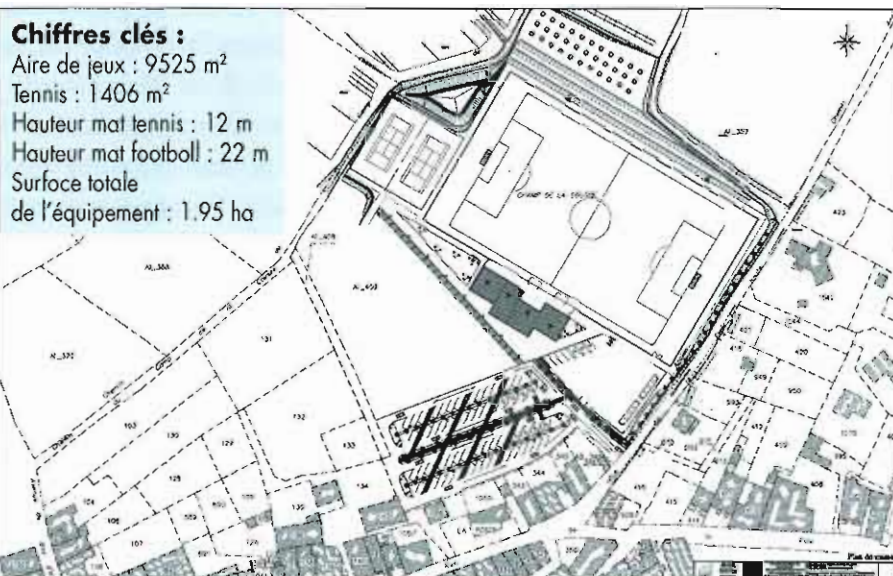
**Les vestiaires** : la phase de consultation des entreprises s'est achevée fin janvier 2010. Les travaux, débutés en mars, devront s'achever à l'automne (entre 5 et 8 mois de travaux). Leur coût estimatif est de 386 000,00 € H.T. Ce vestiaire de 400 m<sup>2</sup>, composé de deux modules reliés par une charpente métallique comprend quatre vestiaires, deux sa-

nitaires douches, un club house, trois bureaux, une infirmerie et des locaux de rangements.

**Les courts de tennis** sont achevés. Avec les beaux jours les premiers coup de raquette ont été donnés. Au niveau associatif, le Tennis Club de St-Pargoire a tenu son assemblée générale le 9 janvier et le nouveau bureau mis en place va faire revivre cette association sportive. Il sera prévu au printemps une journée portes ouvertes sur les nouveaux courts afin de permettre aux personnes intéressées de s'inscrire et jouer au tennis à St-Pargoire. Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec le bureau par e-mail à l'adresse suivante : [tc.saint.pargoire@free.fr](mailto:tc.saint.pargoire@free.fr)



À terme, l'ensemble de la zone sera réhabilitée (aire de stationnement, esplanade piétonne, espaces verts, éclairage public...) et repensée en un espace dédié au service public: complexe sportif, maison médicale, parc Cabanis, salle Max Paux, espace associatif, poste...





*Notre église gothique classée Monument Historique, subit peu à peu les outrages du temps. Des restaurations des vitraux et de son clocher doivent être réalisées.*

Une étude établie en 1996 estime le montant des travaux à 167693,92 €. Elle sera réactualisée cette année, afin de déposer une demande de subvention. En attendant les travaux, bravo à l'Association SALVE (mise en valeur et entretien du patrimoine religieux de la paroisse saint benoit Val d'Erau) qui ne manque ni d'expérience ni d'énergie pour la vente de cartes, plaquettes et l'organisation des spectacles en 2009. Chaque concert a fait église comble. La recette de ces manifestations s'élève à 2682 €. SALVE a dans son agenda 2010 des dates de manifestations au profit des vitraux en mai et juillet, journée du patrimoine en septembre et aux environs d'octobre ou novembre. En parallèle, la commune a mis en oeuvre un plan pluriannuel de réhabilitation de son patrimoine immobilier. Ainsi, l'immeuble situé 6 place Roger Salengro, comprenant deux appartements,

sera livré à l'été 2010. La maison située porte neuve fera l'objet d'une réhabilitation fin 2010 et un programme de réhabilitation de l'immeuble situé rue derrière les murs est en cours d'examen. Afin d'assurer la qualité de l'accueil des habitants et améliorer les conditions de travail des agents administratifs municipaux, le secrétariat a été entièrement rénové l'année dernière. A noter que ce dernier n'avait jamais fait l'objet de travaux depuis plus de 25 ans.



6, Place Roger Salengro

## DÉVELOPPEMENT

## ÉCONOMIQUE - VITICULTURE - SÉCURITÉ

### **Pour 2010,**

*La zone d'aménagement économique* (ZAE) Emile Carles sera créée. Fin avril, une réunion a été organisée avec la CCI de l'Hérault et la CCVH afin de mettre en place un véritable plan de dynamisation et des pérennisation des activités économiques.

Les personnes intéressées peuvent déposer les permis en mairie dès à présent. Les travaux de VRD

(voiries réseaux divers) commenceront au mois de juin 2010. Une réunion publique d'informations animée par le président de la CCVH sera programmée prochainement.

*La maison médicale* sera créée avec déplacement des médecins, du dentiste et de la pharmacie. Situé à proximité du nouveau stade et du

parking de la poste, ce lieu facile d'accès pour les clients interpelle la commune sur le risque de désertion des habitants de la place Roger Salengro. Afin de sauvegarder le commerce au centre du village une délibération a été prise par le conseil muni-

cipal. La mairie est favorable à toute installation de nouveaux commerces et de projets économiques.

*La mise en place d'un distributeur de billets* demandé par de nombreux St-Pargoriens semble difficilement réalisable à ce jour. Les banques n'y sont pas favorables. La commune réitérera ses demandes cette année. Association des artisans commerçants St Pargoire : président M Jack Paux.

*Viticulture.* Notre commune, touchée de plein fouet par la crise viticole, amène nos viticulteurs à réagir pour sauvegarder leur terroir et vivre du travail de leur terre. Les caves coopératives de Saint-Pargoire et Saint-Pons-de-Mauchiens ont décidé de fusionner.

**Sécurité.** Par sa configuration et son agrandissement, Saint-Pargoire se trouve confronté à des difficultés de circulation. Un premier plan de circulation a été mis en place. Ce plan doit être complété et amélioré. Pour cela des études sont en cours avec l'aide du Conseil Général et de la CCVH.

Notre policier municipal agit avec rigueur et efficacité en collaboration avec la gendarmerie. Pour une meilleure qualité de vie dans notre village, nous appelons au civisme de tous. Votre participation est indispensable.

**E**n 2009, 48 Permis de Construire et 69 Déclarations de Travaux ont été déposés.

En ce qui concerne les permis accordés, seuls sont autorisés ceux dont les zones sont constructibles ainsi que les petits lotissements faisant partis d'une PVR afin que la commune puisse récupérer les dépenses engagées pour la viabilisation de ces zones.

## Info urbanisme

Le 13 décembre 2000, le Parlement adoptait la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) dont l'une des mesures principales est le remplacement des POS par des PLU.

Ces Plans locaux d'Urbanisme comme les anciens POS déterminent les zones urbanisées, les zones agricoles, les zones naturelles, les emplacements réservés, et les formes des constructions. Néanmoins ce nouveau document envisage également l'évolution du territoire communal par le biais d'un projet d'aménagement et de

développement durable qui comporte un diagnostic de la situation présente et prend en compte des hypothèses d'évolution démographique et économique, des besoins en équipements, des objectifs recherchés, du projet de la collectivité. Par conséquent le PLU est également un document prospectif prévoyant l'aménagement global de la commune à court, moyen, et long terme.

C'est pourquoi le Conseil Municipal du 30 avril 2010 a décidé d'ouvrir une procédure de révision générale du PLU.

## PROGRAMME DE VOIRIE

*Nous continuons notre remise en état de certains tronçons.*



**L**e chemin de Mas Cremat à St Marcel a été refait sur une bonne partie ainsi que les chemins de Lurunel, un tronçon à la sablière, chemin de la Costette. Le débroussaillage a été effectué plus tôt que les années précédentes ce qui nous a facilité les déplacements dans les vignes pour les traitements. Un nouveau programme sera fait en 2010. Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions.

La rénovation des chaussées du centre est terminée, la 2<sup>ème</sup> phase des travaux a achevé ceux réalisés en 2008 : la rue de la Mairie, la place du Plan et celle de la bibliothèque, la rue du Château, la rue Veuve Durand et les impasses de la Mairie en ont bénéficié (53 758,00€). A cette même occasion, une rampe d'accès pour person-

nes à mobilité réduite (personnes âgées, parents avec des poussettes et handicapés) desservant l'accueil de la mairie a été construite rue du 19 mars.

Concernant les réseaux, la 1<sup>ère</sup> tranche de réhabilitations des réseaux des eaux usées, potables, pluviales et ceux d'électricité a été réalisé rue Derrière les Murs. Merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience. A cette occasion un nouveau revêtement d'attente de la chaussée a été réalisé en attendant un réaménagement de cet espace public par le conseil général prévu en 2011, dans le cadre d'une étude de la traverse de Saint-Pargoire (RD 30).

Concernant l'éclairage public, les candélabres des Cambinières et de Rocafol ont été remplacés, deux candélabres ont été installés route de Villeveyrac, des lanternes ont été posées dans le centre ancien.

En 2010, la commune continuera son programme de voirie. Ainsi le secteur Montplaisir/Ecole maternelle sera ciblé. Le Conseil Général a réhabilité un tronçon de la RD 30 devant la cave coopérative. Sous réserve de l'obtention de financements extérieurs, le boulevard de la Victoire, la rue de l'Ancienne Distillerie et le parking de la poste seront réaménagés en parallèle aux chantiers de réhabilitations des réseaux et du stade.

## AGENDA

Fête des associations : 29 juin 2010

Réunion publique : 4 juin 2010

Festival Nuits Couleurs : 28 juin 2010

Tournée des Journées d'Été : 9 juillet 2010

Feux d'artifice du 14 juillet

Fête de Saint-Pargoire du vendredi 30 juillet au lundi 02 août



### *Quelques temps forts de l'année 2009 lors de manifestations*

Journée des Associations où le groupe vocal « Les Philomèles » nous a interprété quelques chants, où la prestation du Réveil Saint-Pargorien fut telle



place du Plan, que quelques morceaux supplémentaires ont été donnés dans le parc Cabanis ; Fête de la Musique avec Bass Dramé Simbo, Marc Entier, Brouss Dokor, Bluest Blues ; concert salle Max Paux avec notamment le chanteur Guillam ; concert place Roger Salengro en

juillet avec les Tomawox ; concert dans le parc Cabanis pour le Festival des Nuits Couleurs avec Mystery Tour ; Fête Nationale dont le bal fut animé par Paradisiac Evènementiel ; le Téléthon avec une excellente prestation du groupe local The Stains, et une belle animation en fin d'après midi des Jazz-pirateurs ainsi qu'un magnifique concert en soirée donné par Aurélie, Nicolas Joly et Thierry Lucat.

Ces animations vous ont permis d'écouter, d'entendre et de découvrir des interprètes et groupes régionaux et nous espé-

rons vous rencontrer encore plus nombreux lors de prochaines manifestations.

### POUR INFOS

	2009	2010
Naissances	24	12
Décès	16	5
Mariages	7	1

Permanences de Madame le Maire, sur rendez-vous et tous les mardis matin.

Permanences urbanisme, Mr. Darmanin, 1er adjoint, tous les jeudis matins sur rendez-vous.



### *Notre village de près de 2000 habitants compte une trentaine d'associations recensées en Mairie dans les domaines multiples et variés.*

*le domaine du sport* avec le football, le rugby, le judo, le taï kwendo, le krav maga, la danse, le tennis...

*le domaine social* avec toutes les associations qui soutiennent les activités des plus jeunes avec les Pit-chounes, l'amicale laïque, OCCE, l'OGEC..., en participant aux fêtes des écoles à Noël, en fin d'année scolaire lors des kermesses, ou par des voyages ou sorties scolaires ; mais également la distraction des anciens avec la Farigoulette, la vallée dorée pour des après midi récréatifs avec des jeux de société, des sorties, des rencontres lors de repas ou de goûters ;

*le domaine culturel* ne sera pas oublié puisque nous avons plusieurs

associations qui se consacrent plus particulièrement au chant avec les Philomèles, à la musique avec le Réveil Saint-Pargorien ; ces deux associations répondent toujours à l'appel lors de manifestations officielles mais également pour des actions à la maison de retraite de notre village avec plusieurs concerts par an en ce lieu.

*le domaine fêtes et animations* pour lequel nous ne manquerons pas de citer le comité des fêtes qui assure plusieurs soirées dans l'année et surtout la fête votive de notre village le premier week-end du mois d'août.

De nombreuses autres associations participent à la vie de notre village, mais nous ne pouvons ici toutes les citer.

En mai 2009, une journée des associations a été organisée, ce qui nous a permis à tous de découvrir leurs activités propres et en plus de rencontrer des créateurs et artistes: peintres, sculpteurs de pierre,

fabricants de bijoux en émaux...

Cette journée a également permis d'organiser un après midi récréatif pour les enfants avec des jeux gonflables pour les petits et des jeux en bois géants pour les plus grands.

Aussi, cette année, nous réitérerons la journée des associations, toujours avec la collaboration de toutes les associations qui d'ailleurs ont créé une association des associations : l'Escargolette et qui aura en charge cette journée et certainement d'autres animations en cours d'année : journée des vignerons, marché du terroir...

A la demande des associations, nous allons organiser une journée de présentation de celles ci, de leurs activités dès le mois de septembre pour permettre toutes les inscriptions possibles pour l'année.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 29 mai 2010 pour la journée des associations avec pour thème les animaux totémiques des alentours.

A bientôt.

*Le CCAS gère  
la maison de retraite  
et l'accompagnement  
des personnes âgées.*



### Numéro de service et permanence :

Mairie :  
Tél : 04 67 98 70 01  
Fax : 04 67 98 79 28  
Mail :  
accueil-saintpargoire@wanadoo.fr

Cantine - Centre de loisirs :  
Tél 04 67 98 76 75

Bibliothèque :  
Tél : 04 67 90 16 79  
Mail : bibliotheque\_st\_pargoire@orange.fr

Résidence Montplaisir  
Tél : 04 67 98 76 22

Ecole Jules Ferry  
Tél : 04 67 98 71 29

Ecole Jean Jaurès  
Tél : 04 67 98 72 02

Ecole Sainte Jeanne d'Arc  
Tél : 04 67 98 76 59

Service eau potable (SIEVH) :  
Tél : 04 67 25 28 29  
Fax : 04 67 25 19 78

Service de collecte des ordures  
ménagères (CCVH) :  
Tél : 04 67 57 04 50  
Fax : 04 67 57 04 51

Pompier : 18 / 112

Secours : 15

Gendarmerie : 17

Le social revêt différents domaines. Aujourd'hui à St Pargoire, il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la petite enfance. Le CCAS de notre village s'organise essentiellement autour de deux axes : un accompagnement des personnes et la gestion de la maison de retraite « Résidence Montplaisir ». Les actions du CCAS permettent d'aider les personnes en difficultés. Ce sont des actions immédiates, confidentielles souvent urgentes. Le Ccas intervient notamment pour des dossiers d'aides sociales des personnes âgées ou handicapées, les demandes de RSA et contrats d'insertion, les services

à domicile, le logement social. Une des missions du CCAS est de permettre l'accès au droit de tous, et d'assurer un soutien social et un suivi administratif des personnes qui le souhaitent. Pour cela, le CCAS est en lien avec la Communauté des Communes du Val d'Hérault (CCVH), le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, le Pôle emploi, la Mutualité Sociale Agricole, et des associations (Familles rurales, CLIC, MLJ, ADMR, Présence verte, Via Voltaire).

Permanences du CCAS en mairie : tous les vendredis matins (sur rendez-vous les autres jours). Référente en charge du CCAS Mme Bénard Maryline.

## RÉSIDENCE

### Montplaisir

Aujourd'hui, la résidence accueille 44 personnes dont 15 Saint-Pargoriens et 5 personnes proches de Saint-Pargoriens, les autres résidents viennent essentiellement des communes voisines (Saint-Pons de Mauchiens, Villeveyrac, Vendémian). Au mois de juin 2009, a été créé à la maison de retraite le Conseil de Vie Sociale (CVS) (obligatoire depuis 2002). Le CVS est un moyen d'expression des résidents et des familles. Son rôle bien que consultatif est essentiel pour la qualité de vie des résidents. En

2010 deux projets essentiels : le rachat de la maison de retraite et sa mise aux normes de sécurité. Les négociations pour le rachat de la maison de retraite sont en cours. L'accord avec Hérault Habitat doit être signé en 2010. Le projet de mise aux normes de sécurité et le coût ont été présentés au CCAS et au conseil municipal à la mi-janvier. Les demandes d'aides et le plan de financement sont en cours.

Résidence Montplaisir : Directrice Mme. Odile Saez. Renseignements au secrétariat de la Maison de retraite.

## LA PETITE ENFANCE

### un projet de micro-crèche

Un établissement expérimental d'accueil des jeunes enfants financé et géré par la Msa, Famille rurale, la CAF et le Conseil Général avec une participation raisonnée de la Mairie devraient ouvrir ses portes en 2010. Cet établissement sera innovant par sa structure et sa gestion : éco construction, modulable avec récupération des eaux pluviales, intégration de mobiliers dans les murs, murs végétaux, panneaux photovoltaïques. Pour la première fois la MSA, Familles Rurales, le CAF, le Conseil Général, travaillent ensemble sur cette création. La micro-crèche offre un autre choix de garde d'enfants et sera complé-

mentaire aux modes de garde existants sur la commune. Une extension du contrat enfance jeunesse permettra aux communes adhérentes de bénéficier des services de la micro-crèche sous couvert d'une participation financière. Régulièrement une antenne du relais d'assistantes maternelles (Ram) interviendra au sein de la micro-crèche.

Rappel : la commune compte 21 Assistantes maternelles dont la liste est disponible en Mairie.

